



ASSOCIATION LOISIRS MONTAGNE

Siège Social : le Clot Raffin 05320 La Grave

Tel : 04 74 15 95 49

e.mail : president@loisirs-montagne.fr

ASSEMBLEE GENERALE

du 11 novembre 2017

Au 487, rue de Boussieu, Nivolas Vermelle (38300)

./.

COMPTE-RENDU

Décompte des voix : 33 membres adhérents sont présents et 56 membres ont donné pouvoir, soit **89 votants**.

./.

1. ACCUEIL & PRESENTATIONS

2. RAPPORT MORAL

Yves Montagnat, président, fait lecture du Rapport Moral.

Echange suit sur la nécessité d'élaborer un projet associatif rénové, point central de la synthèse faite à partir des travaux de réforme des statuts, travaux qui se poursuivront en 2018.

Echange sur le projet d'électrification du hameau du Clot Raffin initié par un voisin : Pierre Lemoine et pour lequel le CA a émis un avis favorable dans l'attente d'un chiffre précis. Aucune objection dans l'assemblée.

Vote du rapport moral à main levée (sans opposition de l'assemblée) :

⇒ Le rapport moral est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Discussion suit sur les relations avec les voisins du Clot qui s'améliorent et se concrétisent. Echanges personnels, collectifs mais aussi institutionnels, l'association fait de plus en plus partie de la vie du hameau.

Question de Michel Ribour concernant la propriété du treuil au Clot et les risques liés à son utilisation. Yves rappelle que la machine actuelle avec le groupe électrogène qui lui est liée sont la propriété de Loisirs Montagne, que d'autre part l'association est assurée en ce qui concerne sa responsabilité pour cette machine et que chaque adhérent est couvert par sa propre responsabilité civile. Daniel explique que c'est aussi pour cela que l'association fait attention aux compétences de ceux qui sont amenés à utiliser le treuil. Xavier rappelle qu'il y a eu plusieurs accidents de treuil (spécialement aux Rochas) et qu'il faut être très vigilant sur le sujet. Cécile dit que les treuils sont aussi objet de curiosité.

3. RAPPORT FINANCIER

Gérard Charlot, trésorier, présente sa méthode de travail. Il a raccordé la comptabilité à partir du dernier bilan 2016 reconstitué.

Il note que c'est la première année que nous avons un bilan incluant, comme il se doit, les immobilisations, c.à.d les dépenses importantes qui sont des acquis ou des outils pour l'association et qui s'amortiront (se déprécieront) sur plusieurs années. Ceci afin de lisser les dépenses de fond et de les répartir sur une durée longue pour ne pas impacter seulement les comptes de l'année présente.

Ne sont volontairement pas prises en compte dans les immobilisations, et donc dans les amortissements, les valeurs immobilières des bâtiments. Ceci au motif que nous ne cherchons pas à les connaître et que l'objectif de l'association n'est pas « de faire de l'immobilier » afin de ne pas aiguïser les « appétits » divers.

COMPTÉ DE RESULTAT 2017					
CHARGES			PRODUITS		
Achats et fournitures		5 172,78 €	Nuitées Clôt Raffin		6 578,00 €
Dont LASM Rochas	1 725,72 €		Adhérents	5 283,00 €	
			Non adhérents	1 295,00 €	
Entretien & maintenance		1 256,37 €	Nuitées Rochas		1 556,00 €
			Adhérents	896,00 €	
			Non adhérents	660,00 €	
Assurances		1 110,26 €	Recettes repas adh. & autres		1 164,00 €
Impôts et taxes		1 451,00 €	Adhésions adultes 18 €		2 592,00 €
Frais de gestion		2 933,91 €	Adhésions à 10 €		170,00 €
Dotation aux amortissements		3 587,00 €	LASM Rochas (cuisine)		1 725,72 €
			Produits financiers		173,17 €
			Dons		196,00 €
TOTAL CHARGES		15 511,32 €	TOTAL PRODUITS		14 154,89 €
			DEFICIT		1 356,43 €

RESULTAT + AMORTISSEMENTS : 2 230,57 €
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS SUR L'EXERCICE : 6 807,00 €

BILAN DU 01/10/2016 hors foncier

ACTIF				PASSIF	
IMMOBILISATIONS				FONDS PROPRES	
Désignation	Valeur achat	Amortiss. cumulés	Valeur nette		38 183,44 €
Terrail Clôt	12 000,00 €	1 200,00 €	10 800,00 €		
Terrail Rochas	17 000,00 €	13 600,00 €	3 400,00 €		
Cuisine Rochas			0,00 €		
TOTAL IMMOBILISATIONS			14 200,00 €		
STOCKS				0,00 €	
CREANCES				807,26 €	DETTES A COURT TERME
	ANCV	415,80 €		Adhérents	421,56 €
	Nuitées Rochas	391,45 €		Plombier Clôt	182,11 €
DISPONIBLE				23 780,11 €	
	Compte courant	1 022,95 €			
	Livret	22 757,16 €			
TOTAL ACTIF			38 787,11 €	TOTAL PASSIF	38 787,11 €

BILAN DU 01/10/2017

ACTIF				PASSIF		
IMMOBILISATIONS				FONDS PROPRES		
Désignation	Valeur achat	Amortiss. Cumulés	Valeur nette	RESULTAT EXERCICE	38 183,44 €	
Terrail Clôt	12 000,00	2 400,00 €	9 600,00 €	-1 356,69 €		
Chaudière-bains Clôt	3 207,00	327,00 €	2 880,00 €			
Terrail Rochas	17 000,00	15 300,00 €	1 700,00 €			
Cuisine Rochas	3 600,00	360,00 €	3 240,00 €			
TOTAL IMMOBILISATIONS			17 420,00 €	CAPITAL A NOUVEAU	36 826,75 €	
STOCKS						
	Charbon Clôt	624,00 €	624,00 €	DETTES A COURT TERME	2 990,29 €	
CREANCES				4 665,72 €	Adhérents	658,78 €
	ANCV	940,00 €		Plombier Clôt	2 007,01 €	
	Nuitées Chalets	3 575,50 €		Taxe de séjour	324,50 €	
	Adhérents	150,22 €				
DISPONIBLE				17 107,32 €		
	Compte courant	2 676,99 €				
	Livret	14 430,33 €				
TOTAL ACTIF			39 817,04 €	TOTAL PASSIF	39 817,04 €	

Amortissements	3 587,00 €
Déficit	-1 356,69 €
Capacité à investir au cours de l'exercice	2 230,31 €

Vote

⇒ Les comptes de Loisirs Montagne sont adoptés à l'unanimité, après les explications de Gérard et les réponses aux questions posées par les adhérents.

4. RAPPORT D'ACTIVITE

Présentation du rapport sur la fréquentation des chalets faite successivement par les 2 secrétaires des chalets : Mina Martin Pichon pour les Rochas et Alexandra Luton- pour le Clot

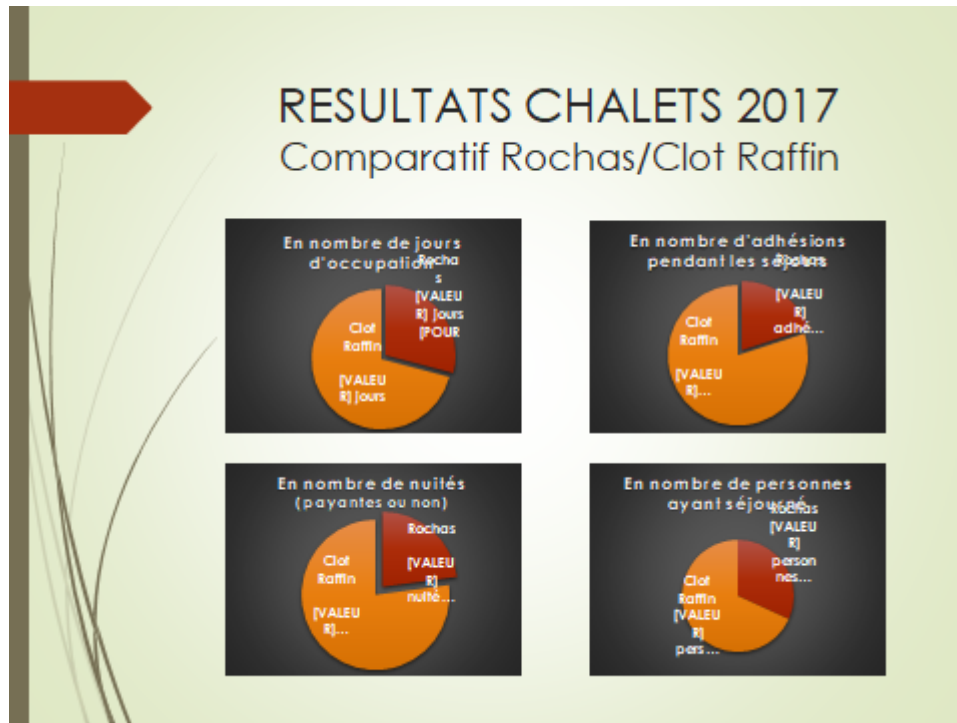
L'année 2017 aux Rochas

"LES ROCHAS"

	Nombre de				En euro....	
	Participants	Nuitées payantes	Nuitées gratuites	Adhésions	Nuitées	Adhésions
Totaux 2017	103	177	78	14	1556 €	172 €
Tendance	↓	↓	↑	↓	↓	↓
2016	105	369	43	37	3337 €	541 €
2015	208	253	177	15	1822 €	215 €

L'année 2017 au Clot Raffin

	Nombre de				En euro....	
	Participants	Nuitées payantes	Nuitées gratuites	Adhésions	Nuitées	Adhésions
Totaux 2017	221	625	141	56	6844 €	1008 €
Tendance	↑	↑	↑	↓	↑	↑
2016	156	476	67	59	4550 €	978 €
2015	143	596	70	59	4729 €	987 €



A la lecture des tableaux ci-dessus nous constatons :

Au niveau des Rochas (rapporteur Mina Martin Pichon): une mauvaise année avec une baisse des participants, des nuitées payantes, des adhesions en nombre comme en euros également. Il n'y a eu que 2 semaines complètes d'utilisation et 2 week-ends, dont un week-end prolongé pour cette saison qui n'a démarré que le 20 Juillet.

Alexandra explique qu'elle a du refuser des demandes sur le Clot et que, bien qu'ayant redirigé les intéressés vers les Rochas, il n'y a pas eu de suite.

Yves dit qu'il faut continuer à valoriser le bâtiment : actuellement ce n'est pas encore optimum, mais il ya de gros efforts de réalisés au niveau des travaux.

Cécile fait remarquer que cela ne tient pas qu'au seul bâtiment, mais à son environnemnt (montée à pieds plus longue qu'au Clot, paysage moins attractif, temps de route plus long pour certains adhérents régionaux, etc). De plus, le grand dortoir considéré par certains comme « pas assez propre » rebute ; nous y travaillons...

Pascale Lamour explique que lorsque l'on est « adepte » d'un chalet c'est parce que l'on y a vécu des expériences particulières et que l'on y emmène d'autres personnes pour leur faire partager. On ne change donc pas de chalets.

Donc, à nous de trouver les bonnes solutions pour rendre Les Rochas plus attractifs. Appel aux idées...

- Au niveau du Clot Raffin : (rapporteur Alexandra Luton)
Une très bonne année ! Certaines demandes ont dues être refusées faute de place et réorientées vers les Rochas (cf ci-dessus). Nous constatons une hausse des participants, des nuitées payantes et gratuites (travaux) en nombre et en euros. Légère baisse des adhesions en nombre mais hausse en valeurs (première année de l'application de la hausse de 1 euro approuvé en AG 2015)

Liliane explique que l'association pourrait penser rendre quelques personnes disponibles pour accompagner les nouveaux arrivants. Ceux qui voudraient faire un séjour autonome mais qui hésitent encore cela pourrait leur rendre l'accès à l'autonomie plus facile.

Présentation du rapport d'activités concernant les travaux par les 2 responsables travaux , Daniel Motelle pour les Rochas et Christian Zurecki pour le Clot.

➤ Pour le Clot:

- Changement des 2 chauffes eaux + des mitigeurs de lavabo en Juin
- Remise à neuf de la ligne téléphonique extérieure et intérieure.
- Changement des serrures du grand dortoir et de la pièce principale, malheureusement une clef a déjà disparue en Juillet ?
- Vérification des éléments de sécurité et travaux divers d'améliorations.



➤ Pour Les Rochas :

- Installation du gaz dans la cuisine
- Installation des nouveaux éléments de cuisine Les travaux seront finalisés en 2018.
- Réparation diverses en plomberie.
- Vérifications des éléments de sécurité et travaux divers d'amélioration en extérieur et intérieur, approvisionnement de bois...
- Finition des escaliers grand dortoir ; travaux réalisés en décalé de la semaine travaux par le groupe des « gapençais »

PREVISIONS TRAVAUX AUX ROCHAS

- ❖ Contrôle des éléments de sécurité.
- ❖ Entretien des abords, réserve de bois.
- ❖ Treuil: inspection générale, entretien des portiques bois.
Formation au maniement.
- ❖ Aménagement de la cuisine, suite et fin.
- ❖ L'eau: contrôle du captage, nettoyage de la cuve. Contrôle des filtres. Remplacer cumulus de l'arrière cuisine.
- ❖ SPANC: séparations des eaux usées.
- ❖ Coffres à matelas (suite).
- ❖ Réalisation de bacs de tri des déchets.

Pour 2018, il est prévu de rechercher de nouveaux séjours thématiques afin de remplacer certains séjours anciens qui n'ont plus lieu.

Les travaux de Mai 2018 resteront un temps fort où nous espérons voir un maximum de participants.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

RECETTES			DEPENSES		
	Réalisé 2017	Prév.2018		Réalisé 2017	Prév.2018
Nuitées	8 200 €	8 000 €	Achats et fournitures	3 447 €	3 500 €
Recettes repas adhérents & autres	1 164 €	1 200 €	Entretien & maintenance	1 256 €	1 300 €
Adhésions	2 762 €	2 700 €	Assurances	1 110 €	1 200 €
Produits financiers	173 €	140 €	Impôts et taxes	1 451 €	1 500 €
			Frais de gestion	2 934 €	3 000 €
TOTAL RECETTES	12 299 €	12 040 €	TOTAL DEPENSES	10 198 €	10 500 €

Vote

Le budget prévisionnel a été établi sur une base de reconduction « raisonnable », dans une optique de baisse globale des dépenses.

⇒ Le budget prévisionnel 2018 est adopté à la majorité absolue (2 abstentions, pas de vote contre)

5. PROJET DE REFORME STATUTAIRE ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Daniel Motelle et Bernard Prissette présentent le projet de réforme des statuts et du R.I. Le groupe de travail s'est consacré aux statuts. Très vite beaucoup de débats tournent en rond, notamment au sujet de l'article 1 des statuts dédié aux buts de l'association. La réflexion sur cet article est importante afin de construire une nouvelle charte. Il y a une volonté d'ouvrir cette réflexion au plus grand nombre. Daniel explique que l'objectif final est la rédaction d'un projet associatif autour d'objectifs neufs, actualisés, prenant en compte les réalités.

Un travail sous forme de tables rondes pendant l'AG avait été proposé dans la convocation. Il se met en place (durée 30 mn) autour de 4 thèmes sélectionnés en amont :

➤ **GT n°1 : Les objectifs et orientations :**

Les statuts initiaux proposent : « *favoriser les sports en montagne, initier à la vie de groupe, sensibiliser à l'environnement, mener des projets sportifs, artistiques et culturels.* »

Ce groupe fait table rase et choisit une autre méthode d'analyse : chacun choisit quelques mots clefs (4 mots / personnes soit 30 mots au total qui symbolisent L. Montagne.

Ce qui est revenu le plus souvent :

- Notion de groupe (10 occurrences sur 30 mots) : échange, rassemblement, convivialité, communauté, partage, vie de groupe.
- Montagne : cadre de vie, montagne, nature, environnement
- Importance du thème central correspondant à l'extraction de la vie quotidienne : (4 occurrences) contemplation, retraite, simplicité, énergie, détente, pause.

Thèmes annexes :

- Accueil qui va avec la vie de groupe
- Loisirs (1 occurrence : cela pose la question par rapport à l'objectif de « favoriser les sports en montagne »)
- Découverte (1 occurrence)
- Simplicité à tous les niveaux (vie de groupe, cadre montagnard).

➤ **GT n°2 : Le projet associatif**

- Réflexion à partir de l'article 1 également. L'objet de la réflexion est de faire en sorte que l'association favorise la vie de groupe.
- L'objectif « vivre ensemble » comprend 3 sous-objets :
 - montagne (activités, attrait du cadre, liens avec les vallées)
 - sport/activités culturelles, artistiques, (activités en liens avec les vallées)
 - sensibilisation à la protection de la nature

➤ **GT n°3 : Le Conseil des Sages**

- Il peut être considéré comme périmé, suranné, c'est une entité qui ne paraît pas choisie.
- Il a une valeur qui peut servir d'historique, c'est un garde-fou.
- Il faudrait limiter le nombre de Sages, attendre des Sages qu'ils renouvèlent leur adhésion pour conserver leur statut, établir une limite dans la durée.

- Veiller à ce que les adhérents soient informés de l'existence du C. des Sages et de ses éventuelles décisions.
- **GT n°4 : L'adhésion des personnes morales** (par ex : adhésion d'autres associations à L. Montagne)
- Sur le principe il n'y a pas d'opposition, mais il faudrait une mise en œuvre différente de ce qu'il se passe à l'heure actuelle. Parlant de l'association « La Tortue », il faudrait que les stagiaires, adhérents d'une autre association séjournant dans les locaux de Loisirs Montagne, payent individuellement leur adhésion à Loisirs Montagne et ne soient pas que des loueurs « opportunistes » de séjours.
 - Adhérer directement et personnellement avant de profiter du cadre et des locaux.
 - Veiller à l'emprise que cela peut avoir par rapport aux autres adhérents qui pourraient se sentir lésés.
 - Nécessité d'informer l'association concernée et ses adhérents.
 - Nécessité d'échanges, de rencontres et d'intérêts partagés entre deux associations.
 - Certains ne sont pas d'accord du tout avec ce type de fonctionnement.

6. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
	Composition actuelle du CA	Sortant en 2017	Se représentent
1	CHARLOT Gérard		
2	CORNU Patrick		
3	CROLLA Serge		
4	EGASSE Gilles		
5	LUTON Alexandra		
6	MARTIN-PICHON Mina	X	OUI
7	MONTAGNAT Morgane		
8	MONTAGNAT Yves		
9	MOTELLE Daniel	X	OUI
10	PETIT Tanguy	X	OUI
11	SCHAACK Fabrice	X	NON
12	ZURECKI Christian		

Vote

Comme chaque année 4 élus arrivent en fin de mandat : Mina, Daniel, Tanguy, Fabrice
 → 3 se représentent : Mina, Daniel, Tanguy **et** seul Fabrice ne désire pas se représenter pour des raisons personnelles.

Nous n'avons pas de candidature spontanée déclarée à l'avance ou pendant l'AG. Seule Cécile Palmier se dit intéressée mais n'a plus beaucoup de temps pour s'investir de nouveau. Alexandra insiste sur le fait qu'il peut y avoir différents niveaux d'investissement.

- ⇒ Mina, Daniel et Tanguy sont réélus à la majorité absolue (82 votes chacun) vote à bulletins secrets.
- ⇒ Il y a 1 abstention et 8 voix pour Cécile qui ne s'est pas présentée.
- ⇒ Organisation d'un 2° tour : Cécile est élue à l'unanimité à main levée et accepte d'entrer au CA.

7. **QUESTIONS DIVERSES**

Elles ont été traitées au fil de l'AG puisque le dialogue a été riche et détendu tout au long de la réunion.

Compte rendu adopté par le CA de Loisirs Montagne en sa séance du 10/02/2018.

Pour le CA de Loisirs Montagne

Yves Montagnat, président

Daniel Motelle, vice-président

Version relue par Morgane Montagnat, secrétaire

A ce compte-rendu sont jointes les pièces suivantes :

- Le rapport moral